



**PRÉFET
DU TARN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEC – Vendredi 5 février

I. La situation sanitaire demeure extrêmement préoccupante.

La conséquence est la déprogrammation des interventions médicales et la saturation des structures de soins.

Le taux d'incidence poursuit sa progression dans le département (supérieur à 300 / 100 000).

Les 20/30 ans (447) et les 30/45ans (346) **restent** impactés de manière très significative.

Le taux de positivité est l'un des plus élevés de France métropole : 9,5 %.

Le variant n'a pas encore été identifié comme circulant **activement** dans le département.

Il est à souligner la fermeture d'une vingtaine de classes / d'écoles à ce jour.

Nous regrettons une faible adhésion des élèves et des enseignants pour les campagnes de dépistage qui sont proposées au sein des établissements scolaires.

Le CD rappelle qu'il peut mettre à disposition des infirmiers pour ces tests en établissements scolaires ; merci, il y sera fait recours dès que le taux d'adhésion augmentera, ce que nous espérons

Les territoires du Cordais, des Monts d'Alban et du Revelois sont les seuls **territoires** du département en dessous des 150 / 100 000.

En conséquence la ligne à tenir est :

1. **Tester** : la population doit se faire tester massivement et régulièrement.
2. **S'isoler** : en cas de contamination effective ; **il est préoccupant à ce titre de constater le très faible nombre de personnes qui sollicitent la cellule d'appui à l'isolement.**
3. **Télétravailler** : le télétravail doit être développé rapidement et massivement par tous ; **le secteur public doit être exemplaire.**
4. **Signaler** : les maires veilleront à signaler sans délai aux forces de sécurité intérieure tout rassemblement **ou même suspicion de rassemblement festif, ainsi que les magasins qui leur semblent ne pas respecter les jauges.**

En raison du constat du relâchement d'un certain nombre de tarnais dans l'application des gestes barrière, les élus proposent une campagne de sensibilisation massive des populations par tout moyen de diffusion, par exemple des affiches sur les bus ou mobiliers urbains. **Le CD et le CR sont invitées à réfléchir à cette piste, l'État local n'ayant ni le temps ni les moyens pour le faire.**

La députée Verdier suggère aussi un communiqué commun à tous les élus pour rappeler à l'ordre les tarnais.

La préfète attire l'attention des maires sur l'ouverture des ERP qui doit se faire dans le cadre strict des consignes ; elle peut prendre sur sa responsabilité la fermeture si des relâchements y sont constatés.

Par ailleurs la préfète appelle à la vigilance vis-à-vis d'information erronées qui circulent notamment sur les réseaux sociaux et qui émanent de groupes hostiles au port du masque.

II. Vaccination : identifier les personnes sans solution de mobilité

2 760 premières injections par semaines sont réalisées pour les plus de 75 ans.

15 000 injections auront été réalisées fin de cette semaine.

Le dispositif poursuit sa montée en charge progressive avec l'objectif d'un stock zéro.

Tous les rendez-vous sont honorés et la prise de la deuxième dose est assurée.

Les nouveaux vaccins seront livrés à partir de mars 2021.

Le CD travaille avec l'association des maires pour le transport des personnes : c'est une action importante dès maintenant, merci ; elle pourra aussi être mise en œuvre avec les autres vaccins attendus prochainement qui seront compatibles avec un déploiement au plus proche des personnes, en lien avec les maisons de santé.

Aussi les maires doivent continuer de recenser les cas de personnes à vacciner mais sans solution de mobilité, et inviter leurs administrés à se rapprocher du CCAS et/ou de leurs médecins traitants.

Le Prochain COLLEC – Vendredi 12 février à 14 heures.

Merci de vous connecter entre 13 heures 30 et 13 heures 55 – Les codes restent inchangés.

**POUR LE CONFORT DE TOUS, MERCI DE METTRE VOTRE MICRO EN MODE SILENCIEUX
PENDANT LA CONFÉRENCE**